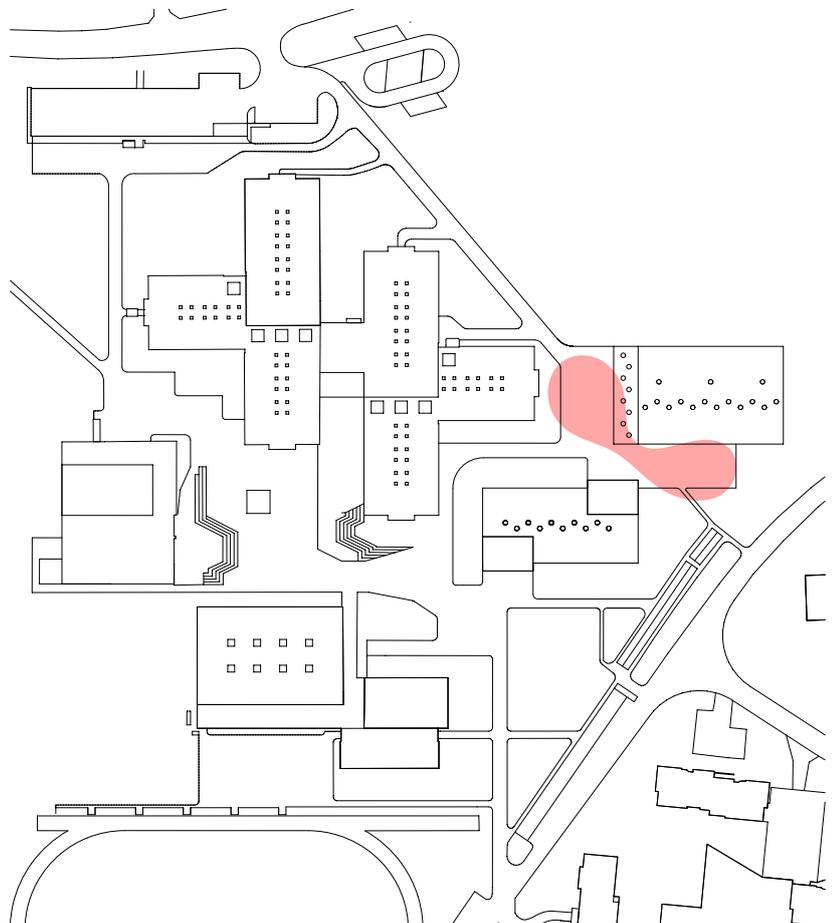

CONCOURS D'INTERVENTION ARTISTIQUE « ART & ARCHITECTURE »
RAPPORT DU JURY

EXTENSION SUR LE SITE DU GYMNASÉ DE BURIER
route de Chailly 170 - La Tour-de-Peilz



1. Introduction

1.1 Préambule

2. Données générales

2.1 Organisateur et adjudicateur

2.2 Budget

2.3 Forme de concurrence et procédure

2.4 Intervention artistique

2.5 Genèse du projet architectural

2.6 Projet architectural

2.7 Sites d'intervention proposés

2.8 Calendrier

3. Participants

3.1 Artistes sélectionnés

4. Séance de jugement

4.1 Date et lieu

4.2 Composition du jury

5. Délibération du jury

5.1 Conformité des dossiers présentés

5.2 Déroulement et appréciations du jury

5.3 Choix du lauréat

6. Recommandation du jury

7. Conclusion

8. Approbation

9. Présentation des projets

9.1 Martin Jakob

« Surfaces d'échanges »

9.2 Lang Baumann

« Spirale »

9.3 Camille Scherrer

« VESTIGE2000 »

9.4 Maya Rochat

« NATURE NEVER HURRIES »

9.5 Sandrine Pelletier & Olivier Meylan

« BIG BUTTON »

Animation artistique, « Kunst am Bau », art dans l'architecture, art (dans l'espace) public. Cette constellation de dénominations, aux contours mouvants, résiste à une définition claire. Elle signale une variété de pratiques entre art et architecture.

Une pratique régulièrement remise en cause par ses principaux protagonistes, artistes et architectes, depuis l'anathème lancé par Adolf Loos en 1908 : l'ornement, la décoration envisagée comme un crime. Quelle est donc la fonction de l'art dans le domaine architectural ? Est-ce une fonction purement décorative ou symbolique ? Architectes, artistes, peintres et sculpteurs doivent-ils travailler ensemble ? Dans quelle mesure l'initiative doit-elle être laissée à l'artiste plutôt qu'à l'architecte ? Quelle est la relation qui devrait exister entre l'œuvre d'art et la construction, doit-elle en faire partie ou en être détachée ?

Mis en œuvre systématiquement depuis 1974, le principe de l'animation artistique des bâtiments de l'Etat, appelé aussi 1% (pourcentage) culturel est officialisé par un règlement d'application, le RAABE daté du 28 décembre 1979. Depuis 2015 il se nomme le RIABE. Plus qu'une simple modification de termes – c'est le passage de « l'animation » à « l'intervention » artistique.

Par le présent concours pour l'intervention artistique dans le cadre de l'extension sur le site du Gymnase de Burier, l'Etat de Vaud manifeste la claire volonté de poursuivre sa mission et d'enrichir cet héritage artistique et architectural magnifique.

Nicole Minder
CHEFFE DE SERVICE, SERAC-DFJC
VICE-PRÉSIDENTE DU JURY

Emmanuel Ventura
ARCHITECTE CANTONAL, SIPAL-DFIRE
PRÉSIDENT DU JURY

2. Données générales

2.1 ORGANISATEUR ET ADJUDICATEUR

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

ÉTAT DE VAUD

Représenté par :

- Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)
- Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP)
- Direction de l'architecture et de l'ingénierie (DAI), représentée par Mme Jacqueline Schwarz, cheffe de projet, architecte, organisatrice du concours.

UTILISATEUR

ÉTAT DE VAUD

Représenté par :

- Direction générale de l'enseignement post-obligatoire (DGEP)

2.2 BUDGET

La CoArt dispose d'un montant de CHF 80 000.- TTC, pour la réalisation de l'intervention artistique, hors frais d'organisation.

Chaque artiste ayant soumis un projet dans le respect du cahier des charges, sera indemnisé à hauteur de CHF 2500.- TTC.

2.3 FORME DE CONCURRENCE ET PROCÉDURE

Le maître de l'ouvrage organise une procédure sur invitation pour la réalisation de l'intervention artistique dans le cadre du projet de construction de l'extension du Gymnase de Burier, à la Tour-de-Peilz.

La procédure de concours sur invitation a été choisie par la Commission pour l'intervention artistique (CoArt) constituée selon le règlement cantonal concernant l'intervention artistique des bâtiments de l'Etat (RIABE, éd. du 01.04.2015).

Cette procédure est conforme à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP), la Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP) et son règlement d'application (RVMP). Elle est soumise aux accords OMC.

2.4 INTERVENTION ARTISTIQUE

La CoArt envisage l'intervention artistique à venir comme une opportunité d'articuler le bâtiment de l'« enogone » au futur bâtiment d'extension du Gymnase de Burier, tout en offrant une valeur ajoutée pour les usagers du site, soit les étudiants. A cet effet, le périmètre d'intervention proposé est l'espace extérieur entre ces deux constructions.

L'histoire des interventions artistiques de Burier peut se lire comme le goût du jour d'une époque: en 1980, la sculpture fontaine « Quarante-quatre » de Dobrosław Malawaski et la sculpture murale de Pierre Oulevay pour le premier bâtiment, « Savoirs constitués » de Robert Ireland pour l'« enogone » en 2006, ainsi que « Entre Chien et Loup » d'Olivier Estoppey en 2010. A ce titre, la réalisation à venir se rattachera autant à l'identité de la nouvelle extension qu'elle reflétera son époque.

Dans cette perspective, il est important de relever que le périmètre d'intervention sera principalement en extérieur, d'un usage plutôt dense avec la circulation entre les bâtiments, en tant que lieu de pause ou de rencontre, sans oublier son occupation hors du temps scolaire. Une partie intérieure est également disponible pour accueillir tout ou partie de l'intervention artistique.

La CoArt s'est entendue pour privilégier un projet qui mette les étudiants au centre de la réflexion artistique, en leur offrant une installation qui présente une bonne adéquation entre l'œuvre, le lieu et les usagers tout en jouant la carte de l'interactivité voire du participatif. Le jury espère des propositions qui adressent certains des enjeux qui concernent cette génération d'étudiants, tout en proposant une valeur ajoutée dans leur usage quotidien du site. L'inattendu, l'utilisation d'un langage formel qui parle à cette tranche d'âge, la création de sens voire la création d'expériences physiques peuvent guider l'inspiration pour le projet soumis.

Les étudiants consultés ont exprimé le souhait d'une œuvre « utile », favorisant la détente ou leur offrant par exemple un abri, des assises, un point d'eau, un jeu ou remplissant un autre de leurs besoins courants. La CoArt tient à transmettre cette information à titre indicatif, sans en faire un critère déterminant du concours.

L'intervention peut prendre toutes les formes. Le projet n'exclut ni ne privilégie aucune des pratiques contemporaines dans le champ des arts plastiques. Toute latitude est laissée à l'artiste dans le choix du médium. Il est cependant à noter que le budget du bâtiment inclut un revêtement en enrobé bitumineux sur les surfaces extérieures, à l'instar de tout le site de Burier.

L'artiste Robert Filliou disait que « L'art c'est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art ». C'est dans cet esprit que la CoArt propose ce concours et souhaite que se matérialise une résonance entre une population d'élèves jeunes et un travail artistique dont l'esprit apportera une autre relation à l'école, au site de Burier : une proposition offrant un accès direct et inspirant à l'art contemporain pour les étudiants actuels et futurs, leur donnant envie de s'ouvrir à l'art en général.

Le gymnase de Burier, anciennement, centre d'enseignement secondaire supérieur de l'Est vaudois (CESSEV), a été réalisé par l'architecte Bernard Vouga et mis en service en 1977.

L'imposant programme de l'époque a été réparti dans des volumes fragmentés, qui permettent de garder le bâti dans l'échelle des mouvements du terrain. En hauteur, les bâtiments sont limités à deux niveaux. La structure est une construction lourde avec des façades pleines. L'ensemble est tramé sur une structure en béton armé de 7.80 x 7.80 m. L'expression formelle signe l'époque de construction: des façades préfabriquées en béton retardé ou lavé qui montrent en surface leur texture de granulats aux couleurs changeantes.

En 2002, le site est agrandi avec la construction du bâtiment « enogone » par les architectes Fesselet & Krampluz. Dans sa forme générale et sa matérialité, le projet respecte le caractère de l'école existante tout en le réinterprétant. Les façades en béton coulées sur place en sont le meilleur témoin: lors du coffrage, des centaines de pastilles ont été déposées à la main, induisant un dialogue avec les panneaux préfabriqués des façades des années 1970.

Les généreux espaces extérieurs d'origine sont organisés en « cascades » participant fortement au caractère de ce site très verdoyant. Les vides sont habilement articulés et deux places sont créées, toutes deux « habitées » par les œuvres d'art issues des interventions artistiques précédentes. Marquer l'importance des espaces extérieurs du site par une œuvre d'art est devenu une tradition à Burier. Chaque œuvre est liée à la construction et aux agrandissements des différentes époques:

- sculpture murale « *Vulcain* » de Pierre Oulevay (1980) dans la cafétéria (072.1);
- fontaine « *Quarante Quatre* » de Dobrosław Malawski (1980) sur la 1^{re} place (072.2);
- peinture au sol « *Savoirs constitués* » de Robert Ireland (2006) sur la 2^e place (095.1);
- sculpture « *Entre Chien et Loup* » d'Olivier Estoppey (2010) sous le couvert d'entrée de la salle de sports (095.2).

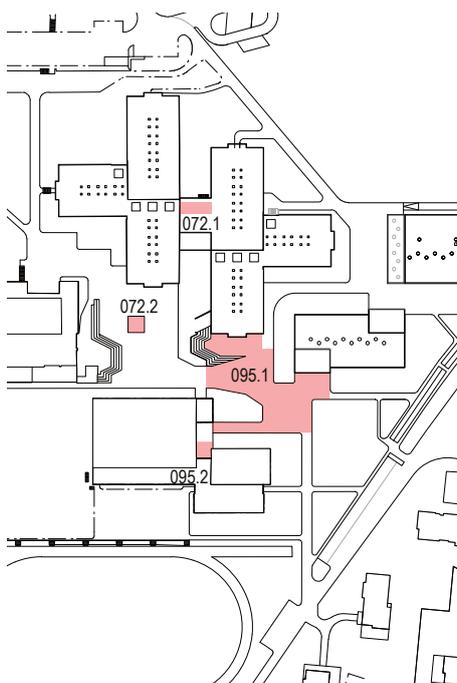
Le Gymnase de Burier existant avait été conçu pour recevoir environ 700 élèves. Il accueille aujourd'hui un important effectif de 1600 élèves, répartis dans 58 salles. A l'horizon 2025 - 2030, le site sera amené à se développer pour devenir un « Campus Riviera ». Il verra son caractère de campus renforcé, tout en conservant ses qualités originelles ayant marqué deux générations d'utilisateurs: un site où la nature omniprésente offre un écrin paysager unique, face au lac et aux montagnes. Un lieu de transmission des savoirs tout à fait privilégié.

L'extension du Gymnase de Burier agrandira le site avec 19 nouvelles salles de classes pouvant accueillir environ 450 élèves supplémentaires.

Le bâtiment actuellement en chantier est prévu sur 3 niveaux, soit un rez-de chaussée qui comprend un couvert d'entrée, une zone de distribution centrale, une cafeteria et des locaux administratifs, ainsi que 2 étages qui comprennent en tout 19 salles de classes et 6 salles spéciales (informatique, laboratoire et auditoire). Par son implantation, sa volumétrie, son organisation spatiale ainsi que par sa matérialisation, le nouveau bâtiment forme un ensemble avec le bâtiment existant « enogone ». La structure est mixte, en bois préfabriqué et béton. Le couvert d'entrée et le socle du bâtiment sont en béton apparent teinté dans la masse et l'ensemble de l'enveloppe est en construction bois. Le bois provient des forêts vaudoises. Les façades sont revêtues de tôle perforée, éloxée de teinte harmonisée avec celle des bâtiments existants.

Dans le respect de la morphologie du site existant, l'extension est implantée selon la géométrie préexistante dans le but de créer une nouvelle place.

Cette 3^e place se développe entre les façades d'« enogone », du bâtiment existant et de la nouvelle construction selon la trame préexistante de 7.80 x 7.80 m. Au sud, la place est spatialement liée avec la terrasse de la cafétéria pour ne former qu'un seul grand espace extérieur.



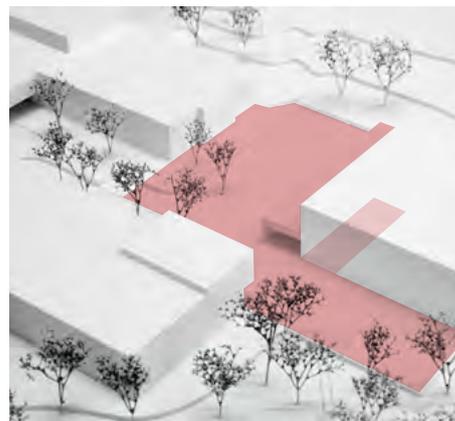
ŒUVRES EXISTANTES

Les espaces extérieurs sont très importants dans la vie de l'établissement car les gymnasiens s'y tiennent beaucoup. Ce sont des endroits stratégiques pour la dynamique entre élèves.

La zone du parvis et de la terrasse, du couvert, du sas d'entrée, sont des endroits de rassemblement et d'échange qui revêtent un caractère social essentiel dans la vie de la communauté. Gardant à l'esprit l'importance de l'école comme lieu d'apprentissage et de construction sociale, le jury décide que les espaces extérieurs méritent d'être investis plus amplement.

Le périmètre d'intervention, haut-lieu de passage et d'attroupement tout au long de la journée, est ainsi désigné pour la collaboration entre artiste et architecte.

Par sa fonction, cet endroit d'accueil sera un espace où l'on s'attarde. Ainsi, cette zone pourrait se doter de mobilier urbain, à terme. Sans y participer financièrement, la proposition devra être suffisamment flexible pour pouvoir l'intégrer au besoin.



PLACE, COUVERT, HALL D'ENTRÉE

- CoArt n°1 - choix de la procédure
octobre 2020
- CoArt n°2 - propositions artistes invités
novembre 2020
- CoArt n°3 - finalisation livrable G
novembre 2020
- Notification de l'invitation aux artistes
04 décembre 2020
- Présentation du projet architectural
20 janvier 2021
- Délai pour l'envoi des questions
03 février 2021
- Délai pour l'envoi des réponses
10 février 2021
- Rendu des projets
16 avril 2021
- Audition des candidats
présentation du projet
20 avril 2021
- Annonce des résultats
5 mai 2021
- Développement et exécution
de l'intervention artistique
mai 2021 à octobre 2021
- Inauguration
de l'extension du Gymnase de Burier
4 octobre 2021

La Commission pour l'intervention artistique (CoArt) a décidé le 30.11.2020 d'inviter les six artistes suivants:

Lang Baumann BURGENDORF

Camille Scherrer OLLON

Maya Rochat LAUSANNE

Martin Jakob NEUCHÂTEL

Latifa Echakhch MARTIGNY

Sandrine Pelletier et Olivier Meylan LAUSANNE

4. Séance de jugement

4.1 DATE ET LIEU

Le jury a délibéré en visio-conférence le mardi 4 mai 2021 de 08h00 à 15h30.

DÉROULEMENT DES AUDITIONS

45 minutes par candidat
15 minutes de présentation
15 minutes de discussion avec le jury
15 minutes de transition



4.2 COMPOSITION DU JURY

PRÉSIDENT

M. Emmanuel Ventura
Architecte cantonal, DGIP-DFIRE

VICE-PRÉSIDENT

M. Nicolas Gyger
Chef de service adjoint, SERAC-DFJC-VD

MEMBRES

M. Nicolas Pahlisch
Président de la filière cantonale d'arts visuels et enseignant, Gymnase de Burier, DGEP-DFJC-VD

M. Stefano Stoll
Représentant de la CCAC

M. Robert Ireland
Artiste

M. Laurent Fesselet
Fesselet Krampulz architectes, Vevey

SUPPLÉANTE

Mme Jacqueline Schwarz
Cheffe de projet, architecte, DGIP-DFIRE-VD

INVITÉ

M. Gilles Bellmann
Architecte, directeur des travaux et représentant de l'entreprise totale

5. Délibération du jury

5.1 CONFORMITÉ DES DOSSIERS PRÉSENTÉS

Latifa Echakhch n'a pas rendu de projet. 5 projets ont été remis à l'organisateur du concours.

La commission artistique a vérifié :

- le respect du délai de restitution des projets;
- le respect des contraintes du programme, à savoir:
 - les documents demandés;
 - l'identification;
 - les lieux proposés;
 - la cible financière.

Une indemnité CHF 2500.- TTC est prévue pour chaque candidat qui aura remis une proposition admise au jugement.

Les travaux présentés seront évalués par le jury sur la base des critères mentionnés ci-dessous sans ordre hiérarchique :

- adéquation de l'intervention avec le bâti et son contexte « intervention artistique »;
- capacité à collaborer, à dialoguer avec les architectes et l'architecture du bâtiment;
- faisabilité technique, solidité et durabilité de l'intervention;
- économie générale du projet (réalisation).

5.2 DÉROULEMENT ET APPRÉCIATIONS DU JURY

Le jury relève tout d'abord l'excellente qualité de l'ensemble des projets rendus, sa richesse et la diversité d'interventions.

5.3 CHOIX DU LAURÉAT

C'est à l'unanimité que le jury choisit comme lauréat le projet :

- « Surfaces d'échanges »
dont l'auteur est M. Martin Jakob.

6. Recommandation du jury

Le jury recommande au maître de l'ouvrage d'attribuer le mandat d'études et de réalisation de l'intervention artistique prévue sur le site de l'extension sur le site du Gymnase de Burier à la Tour-de-Peilz à :

M. Martin Jakob,
auteur de « Surfaces d'échanges ».

7. Conclusion

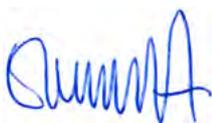
Le jury tient à remercier tous les artistes ayant participé à cette procédure. Il a été très satisfait des rendus et des propositions qui lui ont été soumis, tant dans leurs qualités artistiques, leurs présentations que dans la faisabilité et du respect du budget à disposition.

Cette démarche a permis de répondre aux attentes du maître de l'ouvrage.

8. Approbation

Les membres du jury approuvent ce rapport.
Lausanne, le 4 mai 2021

L'ensemble des signatures des membres du jury est à disposition auprès du maître de l'ouvrage. Afin de garantir la protection des données, les signatures ne sont pas publiées.



EMMANUEL VENTURA
PRÉSIDENT DU JURY
ARCHITECTE CANTONAL,
DGIP-DFIRE

NICOLAS GYGER
VICE-PRÉSIDENT
CHEF DE SERVICE ADJOINT,
SERAC-DFJC-VD

NICOLAS PAHLISCH
PRÉSIDENT DE LA FILE CANTONALE
D'ARTS VISUELS ET ENSEIGNANT,
GYMNASE DE BURIER,
DGEP-DFJC-VD

STEFANO STOLL
REPRÉSENTANT DE LA CCAC

ROBERT IRELAND
ARTISTE

LAURENT FESSELET
FESSELET KRAMPULZ ARCHITECTES, VEVEY

GILLES BELLMANN
ARCHITECTE,
DIRECTEUR DES TRAVAUX
ET REPRÉSENTANT DE L'ENTREPRISE TOTALE

JACQUELINE SCHWARZ
ARCHITECTE, CHEFFE DE PROJET
DGIP-DFIRE-VD

9. Présentation des projets

- 9.1 Martin Jakob NEUCHÂTEL
« Surfaces d'échanges » – projet lauréat
- 9.2 Lang Baumann BURGDORF
« Spirale »
- 9.3 Camille Scherrer OLLON
« VESTIGE2000 »
- 9.4 Maya Rochat LAUSANNE
« NATURE NEVER HURRIES »
- 9.5 Sandrine Pelletier & Olivier Meylan LAUSANNE
« BIG BUTTON »

A l'origine de l'intervention de Martin Jakob se trouve une réflexion sur l'importance des liens sociaux noués au gymnase. *Surfaces d'échanges* est une proposition de mobilier installé dans la cour et destiné à encourager et faciliter les échanges entre étudiant-e-s, tout en gardant trace de leur passage. Quatre types d'éléments sont disposés de manière non systématique : des tabourets, des plateformes, des tables et des tables hautes. Demi-sphères pleines en chêne peint, ils rappellent des planètes ou des mappemondes, sont déclinés en différents diamètres et reposent sur une tige métallique bleu nuit de différentes hauteurs. Leur emplacement, parfois groupé, parfois isolé, répond à des usages multiples et évoque un motif de constellation, comme une allégorie des liens sociaux. Dans une première phase, le plateau des demi-sphères est non traité pour accueillir les empreintes de la présence des étudiant-e-s et celles de l'usure ordinaire, les marques directes ou indirectes, accidentelles ou préméditées. A l'issue d'un cycle de trois ans, dans une volonté de figer le temps, une résine transparente sera coulée pour fixer les traces et stopper le processus. *Surfaces d'échanges* deviendra ainsi une archive, le témoignage d'une tranche de vie du site.

Dans sa pratique, Martin Jakob se joue des frontières entre sculpture et design et expérimente régulièrement un art au service des usager-ère-s, sous la forme d'éléments mobiliers. Le jury est enthousiasmé par cette proposition dont la fonctionnalité correspond étroitement à la manière dont les adolescent-e-s se regroupent et se dispersent. Agglutiné-e-s en cliques et bandes informelles, assis-e-s par terre, isolé-e-s pour étudier, les gymnasiens-ne-s se mettent où ils-elles peuvent – notamment en cas de mauvais temps, et le jury salue particulièrement la présence de mobilier sous l'avant-toit du bâtiment. L'approche d'un vandalisme bienvenu et d'une œuvre qui évolue avec le temps est également appréciée pour ce qu'elle apporte d'indétermination et d'ambiguïté. Le jury est convaincu par cette proposition qui est perçue comme subtile, minimale et non intrusive, tout en occupant l'entier du site et jouant un rôle fondamental dans les interactions quotidiennes entre usager-ère-s. Il félicite Martin Jakob pour son projet abouti, durable et poétique.

L'intervention artistique *Surfaces d'échanges* se compose d'éléments de mobilier qui prendront place dans la cour du Gymnase de Burier, aux alentours de la nouvelle extension. Ce mobilier permettra d'accueillir les étudiant-e-s pendant les pauses et capturera, le temps d'un cycle de formation gymnasiale, les traces laissées par les usager-ère-s et par les conditions météorologiques.

LA COUR

Habitée avant, entre et après les leçons, la cour est principalement un espace social dans lequel les étudiant-e-s se réunissent pour se détendre et échanger. C'est pendant ces moments qu'ils et elles développent leur positionnement au sein de la société, tissent des liens forts, se confrontent à d'autres opinions ou partagent leurs passions. Incontestablement autant importantes que l'apprentissage enseigné dans les différentes branches, les expériences communes auxquelles prennent part les étudiant-e-s pendant les pauses font entièrement partie du bagage que la formation gymnasiale peut offrir.

LE MOBILIER

Des ameublements extérieurs, dispersés en constellations dans l'espace de la cour serviront de points de rencontre, de repas, de travail, de détente, d'échange.

Des tables, tabourets, tables-hautes et plate-formes, feront office de supports aux connections sociales qui se créent dans le cadre des études. Ces agencements variés permettront à tout un-e chacun-e de trouver en tout temps la place qui lui convient le mieux, seul-e ou en groupe ; assis-e, allongé-e, ou debout.

Les formes arrondies, en « demi-sphère », peuvent évoquer des planètes qui se côtoient et s'influencent dans un système complexe d'attraction et de répulsion, analogue à l'environnement social dans lequel nous vivons. Les plateaux seront réalisés en bois de chêne et les pieds en acier.

La partie arrondie des plateaux ainsi que les pieds de chaque élément seront laqués dans une couleur bleu-grise, profonde et brillante, qui pourrait se référer à des teintes célestes.

LES MARQUES

La surface plane des meubles sera, au moment de leur installation, laissée en bois brut, non traitée.

Pendant trois ans, le temps d'un cycle de formation au Gymnase de Burier, cette surface sera marquée par les usures du quotidien. Les taches de nourriture, frottement d'habits et marques de stylo se superposeront avec des interventions délibérées telles que graphitis, dessins, slogans, gravures et autres inscriptions, ainsi qu'avec la corrosion provoquée par les éléments naturels, comme la pluie et le soleil.

Au terme de cette période, une couche de résine transparente sera coulée sur la surface pour interrompre le processus de dégradation du bois.

Ces territoires circulaires, modelés de manière consciente ou inconsciente, contiendront immuablement la mémoire de moments partagés et marqueront une époque, une génération d'étudiant-e-s qui auront fréquenté le gymnase au moment de la réalisation de l'œuvre.

Surfaces d'échanges

L'intervention artistique "Surfaces d'échanges" se compose d'éléments de mobilier qui prendront place dans la cour du Gymnase de Burier, aux alentours de la nouvelle extension. Ce mobilier permettra d'accueillir les étudiant-e-s pendant les pauses et captures, le temps d'un cycle de formation gymnastique, les traces laissées par les usager-ère-s et par les conditions météorologiques.

LA COUR

Habité avant, entre et après les leçons, la cour est principalement un espace social dans lequel les étudiant-e-s se réunissent pour se détendre et échanger. C'est pendant ces moments qu'ils et elles développent leur positionnement au sein de la société, tissent des liens forts, se confrontent à d'autres opinions ou partagent leurs passions. Incontestablement autant importantes que l'apprentissage enseigné dans les différentes branches, les expériences communes auxquelles prennent part les étudiant-e-s pendant les pauses font entièrement partie du bagage que la formation gymnastique peut offrir.



échantillons de mobilier urbain usé

LES MARQUES

La surface plane des meubles sera, au moment de leur installation, laissée en bois brut, non traitée. Pendant trois ans, le temps d'un cycle de formation au Gymnase de Burier, cette surface sera marquée par les usures du quotidien. Les taches de nourriture, frottement d'habits et marques de stylo se superposeront avec des interventions délibérées telles que graphitis, dessins, slogans, gravures et autres inscriptions, ainsi qu'avec la corrosion provoquée par les éléments naturels, comme la pluie et le soleil. Au terme de cette période, une couche de résine transparente sera coulée sur la surface pour interrompre le processus de dégradation du bois. Ces territoires circulaires, modélés de manière consciente ou inconsciente, contiendront immuablement la mémoire de moments partagés et marqueront une époque, une génération d'étudiant-e-s qui auront fréquenté le gymnase au moment de la réalisation de l'œuvre.

LE MOBILIER

Des ameublements extérieurs, dispersés en constellations dans l'espace de la cour serviront de points de rencontre, de repas, de travail, de détente, d'échange. Des tables, tabourets, tables-hautes et plate-formes, feront office de supports aux connexions sociales qui se créent dans le cadre des études. Ces agencements variés permettront à tout un-e chacun-e de trouver en tout temps la place qui lui convient le mieux, seul-e ou en groupe ; assis-e, allongé-e, ou debout. Les formes arrondies, en "demi-sphère", peuvent évoquer des planètes qui se côtoient et s'influencent dans un système complexe d'attraction et de répulsion, analogue à l'environnement social dans lequel nous vivons. Les plateaux seront réalisés en bois de chêne et les pieds en acier. La partie arrondie des plateaux ainsi que les pieds de chaque élément seront laqués dans une couleur bleu-grise, profonde et brillante, qui pourrait se référer à des teintes célestes.



10 plate-formes

10 tables hautes

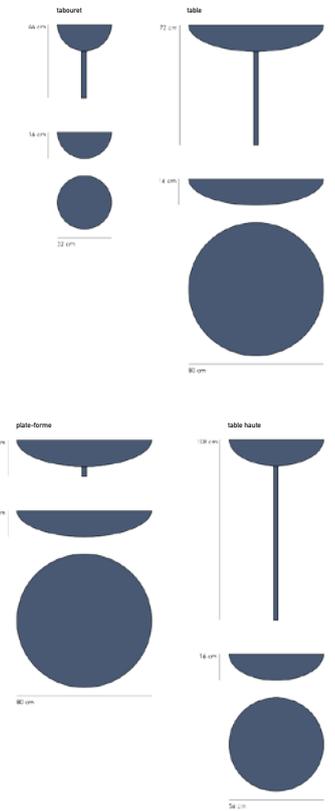
80 tabourets

10 tables

Surfaces d'échanges



plan du périmètre d'intervention



L'intervention artistique proposée par le duo d'artistes Lang/Baumann consiste en un ruban de béton légèrement torsadé formant un cercle de 3.20 m de diamètre autour de l'arbre prévu dans le coin sud-est de la terrasse de l'extension. La sculpture repose à même le sol et varie de hauteur ; elle donne une impression de spirale, et offre une assise aux étudiant-e-s. L'arbre, au centre, invite à s'approcher. Sa relation à l'œuvre évoluera au fil du temps, à mesure de sa croissance. La perception de la sculpture se modifie selon les points de vue, questionnant le regard et introduisant un effet cinétique. Le béton lisse se patinera au fil des saisons et des traces laissées par la nature et le passage des usager-ère-s.

Le jury félicite le duo Lang/Baumann pour leur projet remarquable et élégant. La radicalité de leur proposition déploie une richesse de contrastes particulièrement appréciée, entre mouvement et stabilité, fragilité et solidité, poids et légèreté. La sculpture offre un contrepoint géométrique bienvenu aux lignes droites des bâtiments alentour, tout en soulignant l'aspect naturel du site. Le jury admire la poésie du dialogue entre le béton et le bois. Il relève aussi que la sculpture s'intègre avantageusement dans la logique d'insertion des œuvres du lieu, s'accordant avec les interventions précédentes. Si les besoins des usager-ère-s sont respectés, le jury s'interroge néanmoins sur la capacité du projet à capter les étudiant-e-s. D'une grande sobriété, notamment chromatique, Spirale s'inscrit dans une tradition esthétique brutaliste qui lui confère un aspect classique. Bien que séduit, le jury doute que le public-cible y soit aussi sensible. Ainsi, malgré la qualité artistique et professionnelle du projet présenté, il ne se prononce pas en faveur de sa réalisation et remercie les artistes pour leur proposition.

Bordant le bâtiment scolaire, la place longiligne sert d'espace de pause au gymnase et de terrasse à la cafétéria. Un quadrillage divise sa surface en deux lignes, l'une de 4 carrés, l'autre de 2 carrés. Dans celle-ci, le revêtement du dernier carré dans le coin sud comporte un évidement circulaire d'où s'élève un arbre.

C'est pour cette rondelle entourant l'arbre que nous suggérons une sculpture également dotée d'une fonction. Nous proposons une sculpture de béton qui, formant un ruban horizontal, se déroule en spirale et enserre l'arbre situé au centre.

Vu d'en haut, ce ruban, large de 60 cm, forme un cercle de 3.2 m de diamètre. Vu de côté, c'est un disque légèrement incliné vers le sol, mais qui se dresse vers le ciel de l'autre côté de l'arbre. À cet endroit, le cercle est brisé et ses deux branches, de 18 cm d'épaisseur, pointent dans différentes directions : l'une s'élève continûment pour terminer en l'air ; l'autre dessine une courbe qui, après s'être faiblement élevée, forme un petit arc, puis retombe vers le sol où elle finit par s'enfoncer imperceptiblement.

Dans sa simplicité, la sculpture est immédiatement compréhensible, mais elle change de silhouette selon l'endroit d'où on la contemple. Elle offre divers aperçus et perspectives et ressemble à un dessin qui se développe dans l'espace autour de l'arbre. Elle s'intègre au paysage de façon organique tout en revendiquant sa qualité d'œuvre sculpturale sur le site.

Malgré sa réduction formelle, la sculpture évoque d'emblée quelque chose d'absurde et de ludique qui peut être compris comme une invitation. Bien qu'il n'existe pas de mode fixe de l'utiliser, les élèves peuvent s'asseoir dessus ou s'y adosser à l'ombre de l'arbre durant leurs pauses. L'objet est fabriqué d'une seule tenant en béton, ce qui confère à la sculpture une grande homogénéité et manifeste une logique interne. La simplicité de la forme et du matériel ouvre suffisamment d'espace au détournement et à l'appropriation. La patine qui ne manquera pas de se déposer sur la surface avec le temps fait partie intégrante de l'œuvre.

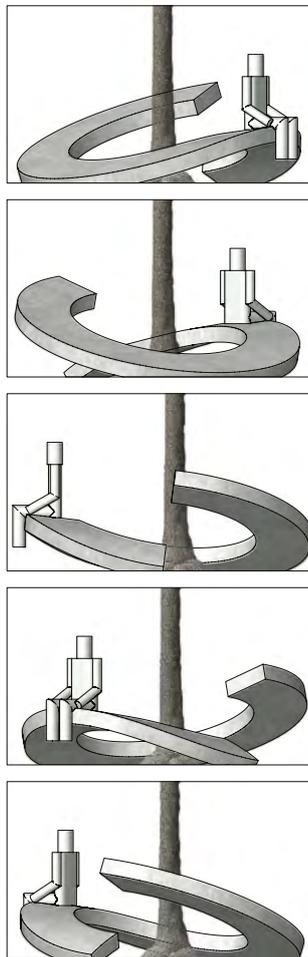
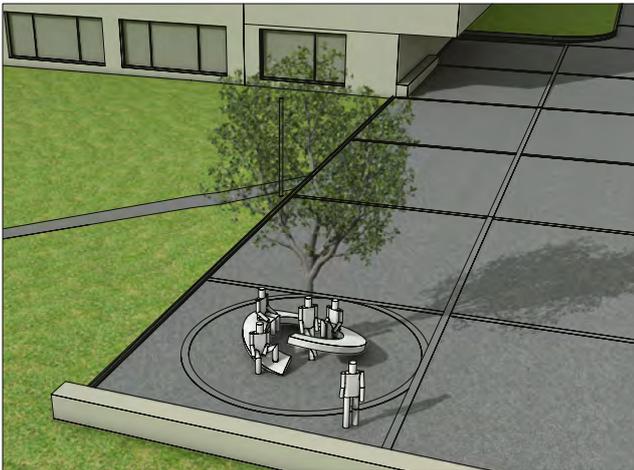
La sculpture sera préfabriquée et installée au moyen d'une grue. Au cas où l'arbre serait déjà planté, il faudrait « l'enfiler » par en haut. Aucun ancrage n'est nécessaire car, vu son poids de 2.2 tonnes, la sculpture possède une stabilité intrinsèque. La sculpture n'exige aucune maintenance particulière.

Spirale

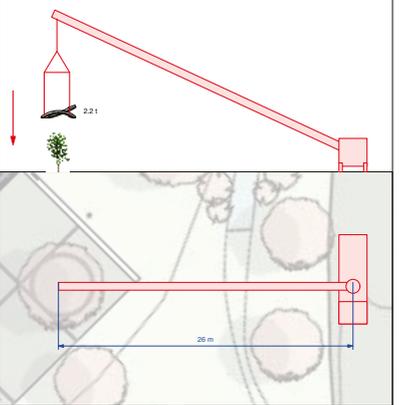


1.15 m

2.00 m
3.20 m

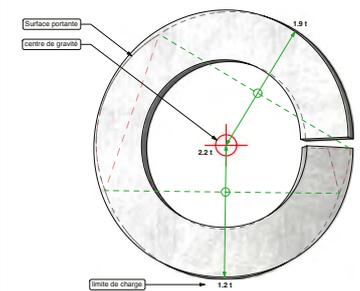
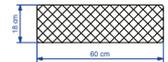


Positionnement au moyen d'une grue



Technique

Dimension: 3.20 x 3.20 x 1.15 m
Matière: selon norme
Poids: 2.2 t



Vestige2000 est une intervention composée de trois smileys en béton de 3.40 m de diamètre, formant autant d'îlots conviviaux pour une dizaine de gymnasiens-ne-s chacun, et ponctuant la cour sans entraver le flux des étudiant-e-s. Faisant le pari que le smiley, icône d'une époque, est voué à devenir un vestige, Camille Scherrer a choisi pour ses sculptures un béton teinté dans la masse, dont la dégradation et le vieillissement participent du propos artistique. Le changement d'échelle du pixel au monumental amène une dimension cocasse et joyeuse, renforcée par les espaces de jardinage intégrés dans la partie du sourire. Répondant notamment à l'intérêt des étudiant-e-s du « groupe jardin » du Gymnase de Burier, les bacs à fleurs accueilleront diverses évolutions selon le choix des plantes, les fluctuations de la météo et le passage des saisons.

Camille Scherrer a captivé le jury avec une présentation de grande qualité. Le dépérissement d'une icône amusante en un produit archéologique témoin d'une époque a suscité l'enthousiasme du jury. La confrontation entre l'aspect ludique et léger de ce symbole, marqueur de générations, et sa réinterprétation en ruine potentielle introduit une allégorie saisissante. Le jury salue aussi le soin particulier que l'artiste a dévolu à satisfaire les souhaits des usager-ère-s. Certains membres font néanmoins part de leur réserve concernant d'une part le choix d'un matériau unique, d'autre part le risque pour les œuvres d'être perçues comme trop enfantines par un public d'adolescent-e-s. En outre, si *Vestige 2000* produit un effet direct et immédiat intéressant, le jury considère que le potentiel de renouvellement de regard est limité. Les possibilités d'actualisation de lectures sont restreintes. Pour ces raisons, il n'est pas favorable à la réalisation de cette intervention et remercie l'artiste pour sa participation.

Vestige2000 propose une réflexion sur les icônes visuelles qui se succèdent au fil des générations. Propulsé par la culture *smartphone* le smiley fait aujourd'hui partie intégrante de nos communications, en particulier chez les millenials qui animent le Gymnase de Burier. Il pourrait même devenir le blason de cette génération – s'il fallait en créer un – selon quelques étudiants interrogés sur la question.

De ce constat, l'œuvre amène un double message. Elle donne une place pérenne à cette icône et marque ainsi l'importance de la métamorphose de nos moyens de communications au passage de ce nouveau millénaire. Mais aussi, elle anticipe sa probable désuétude en offrant à ce smiley la place d'un vestige auprès des générations à venir.

L'intervention artistique sort le smiley du monde virtuel pour le sceller dans du béton teinté. Cette opération rend l'installation surprenante, volontairement décalée. Le changement d'échelle permet de se retrouver maintenant assis, un sandwich à la main, sur cette icône, d'habitude cantonnée à nos petits écrans, loin de la terre et du béton.

En parallèle de cette réflexion, l'œuvre offre aux étudiants deux fonctions concrètes : un canapé urbain ainsi qu'une plate-bande prête à recevoir des jeunes pousses. Le smiley est une assise monumentale, un îlot convivial de plus de 10 m de circonférence. Son sourire se transforme en une zone verte jardinée par les étudiants eux-mêmes. Pourront-ils dès lors aromatiser leur salade avec quelques tiges de ciboulettes cueillies sur l'un ou l'autre des smileys ?

La vision de 3 énormes soleils jaunes aux bouches pleines de fleurs ou herbes folles souhaite amener de la joie aux utilisateurs du campus. L'image de cette installation vue du ciel propose également un dialogue visuel avec les fenêtres de toit rondes et l'œuvre au sol de Robert Ireland.

Clin d'œil d'un retour à l'état virtuel, les 3 smileys du Gymnase de Burier feront peut-être partie des trésors à retrouver sur Google Maps.

VESTIGE 2000

INTERVENTION ARTISTIQUE / GYMNASSE DE BURIER – EXTENSION
CAMILLE SCHERRER

CONCEPT

Vestige 2000 propose une réflexion sur les icônes visuelles qui se succèdent au fil des générations. Propulsé par la culture smartphone le smiley fait aujourd'hui partie intégrante de nos communications, en particulier chez les *millennials* qui animent le Gymnase de Burier. Il pourrait même devenir le blason de cette génération - s'il fallait en créer un - selon quelques étudiants interrogés sur la question.

De ce constat, l'œuvre amène un double message. Elle donne une place pérenne à cette icône et marque ainsi l'importance de la métamorphose de nos moyens de communications au passage de ce nouveau millénaire. Mais aussi, elle anticipe sa probable désuétude en offrant à ce smiley la place d'un vestige auprès des générations à venir.

L'intervention artistique sort le smiley du monde virtuel pour le sceller dans du béton teinté. Cette opération rend l'installation surprenante, volontairement décalée. Le changement d'échelle permet de se retrouver maintenant assis, un sandwich à la main, sur cette icône, d'habitude cantonnée à nos petits écrans, loin de la terre et du béton.

En parallèle de cette réflexion, l'œuvre offre aux étudiants deux fonctions concrètes : un canapé urbain ainsi qu'une plate-bande prête à recevoir des jeunes pousses. Le smiley est une assise monumentale, un îlot convivial de plus de 10m de circonférence. Son sourire se transforme en une zone verte jardinée par les étudiants eux-mêmes. Pourront-ils dès lors aromatiser leur salade avec quelques tiges de ciboulettes cueillies sur l'un ou l'autre des smileys ?

La vision de 3 énormes soleils jaunes aux bouches pleines de fleurs ou herbes folles souhaite amener de la joie aux utilisateurs du campus. L'image de cette installation vue du ciel propose également un dialogue visuel avec les fenêtres de toit rondes et l'œuvre au sol de Robert Ireland.

Clin d'œil d'un retour à l'état virtuel, les 3 smileys du Gymnase de Burier feront peut-être partie des trésors à retrouver sur Google Maps.



Simulation taille réelle de l'un des modules positionné à l'entrée du nouveau bâtiment

VESTIGE 2000

INTERVENTION ARTISTIQUE / GYMNASSE DE BURIER – EXTENSION
CAMILLE SCHERRER

FORME & MATÉRIAUX

L'intervention artistique *Vestige 2000* est constituée d'un ensemble de 3 smileys en béton teinté de 3,4 m de diamètre pour 45 cm de hauteur. Leur taille généreuse offre une assise pour une dizaine de personnes, à la fois banc et canapé qui invite à s'asseoir en tailleur ou s'allonger. Les yeux légèrement bombés deviennent alors coussins.

Le choix du béton teinté assure un vieillissement naturel comme sa finition ne nécessite pas de peinture. Il fait aussi écho à la dominante de ce matériau sur le campus tout en y apportant une touche de couleur.

La réalisation de ces 3 smileys a été étudiée, validée et dévisée par l'entreprise Leva Corbières SA, spécialiste du béton préfabriqué qui garantit une finition impeccable.



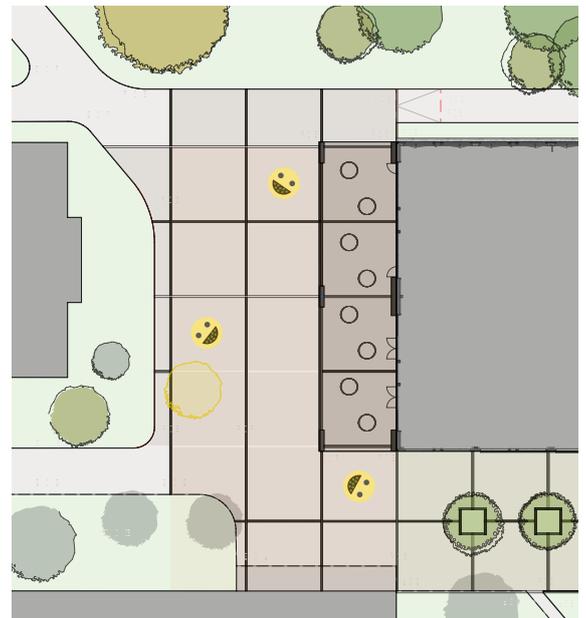
IMPLANTATION

Les 3 smileys sont disposés dans la cour, chacun à l'intérieur d'un carré. Leur positionnement sur le plan ci-contre est une suggestion et peut-être modifiée selon les besoins réels des utilisateurs ou contrainte technique. Cette proposition les dispose aux trois extrémités de la place, leur sourire tourné vers le centre. Elle permet le passage des véhicules d'urgence et le flux des étudiants. Chaque smiley pèse approximativement 8'500 kg et ne nécessite ainsi pas d'ancrage particulier.

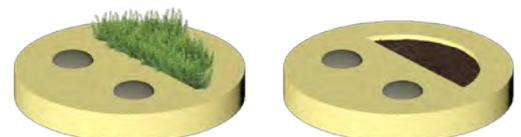
PLANTATIONS

La bouche d'un smiley offre 2m² de terre jardinable. Ces surfaces peuvent être mises à disposition du groupe des *Jardins de Burier* afin qu'ils les cultivent selon leurs besoins. Une discussion avec des membres de ce groupe a confirmé l'intérêt d'avoir ce type de jardinières proche des lieux où les étudiants mangent et se retrouvent.

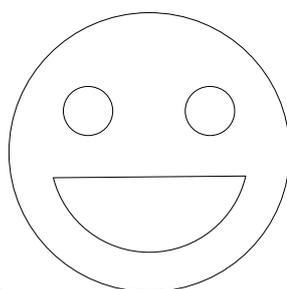
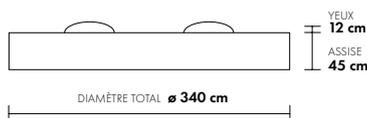
Une offre de mise en service des 3 jardinières a été faite auprès d'un paysagiste de la Tour-de-Peilz, elle est incluse dans le budget de l'intervention artistique.



Proposition de positionnement des 3 Smileys



Plantations été / hiver



Le projet *Nature never hurries* de Maya Rochat vise à immerger les usager·ère·s dans une installation monumentale qui se déploie en deux parties, d'une part sur le mur d'accueil à l'intérieur de l'extension, et d'autre part sur le sol de la terrasse. Avec l'ambition de proposer une œuvre de qualité muséale au sein d'un contexte scolaire, l'artiste fait appel à la pratique de la peinture marbrée, dans une gamme de couleurs évoquant des univers de science-fiction. La démarche comprend une invitation aux étudiant·e·s pour prêter main forte ou documenter le processus de réalisation, afin de partager l'expérience. A l'intérieur, l'œuvre est imprimée sur un support papier résistant et collé au mur, comme un papier peint. A l'extérieur, des peintures de route sont travaillées en différentes couleurs avec des ajouts d'éléments minéraux et de paillettes pour atteindre les effets moirés désirés.

Le jury félicite l'artiste pour sa proposition d'une grande qualité poétique, au potentiel spectaculaire, évoquant un paysage au sol, une surface flottante, aquatique ou encore cosmique. Le dialogue entre le plan vertical et horizontal et entre l'intérieur et l'extérieur est également apprécié. Le jury relève l'adéquation avec le contexte végétalisé du lieu et avec la campagne environnante, et note que le projet peut accueillir favorablement tout type d'aménagement mobilier. Il reconnaît le potentiel de l'aspect monumental et salue la prise de risque ambitieuse étant donné la surface envisagée (700 m²) et le défi technique que cela représente. Le jury émet néanmoins d'importantes réserves quant à la faisabilité du projet dans le budget et le temps impartis. A la lumière de considérations pratiques, il semble hautement improbable que la réalisation puisse respecter la cible financière et les délais. Compte tenu de ces incertitudes techniques, le jury n'est pas en mesure de soutenir ce projet. Il remercie Maya Rochat pour la qualité de sa proposition artistique.

Le projet *NATURE NEVER HURRIES* prévoit la création d'une fresque de 32 × 15 mètres, qui s'étend sur la totalité du sol de la terrasse et connecte ainsi les deux bâtiments.

Une peinture à fouler. Ce geste pictural fort lie l'architecture du bâtiment à la nature environnante, répétant ses mouvements lents et organiques, sa beauté, sa complexité. Les ajouts de matières (mat ou peintures métallisées, paillettes de verre) font écho aux motifs du lac, des couleurs des montagnes et aux tonalités de la végétation.

Je souhaite créer un espace harmonieux pour se ressourcer, et en même temps, inspirant par sa fluidité et par la qualité de détails (effets multicolores et multimatériaux). En se déplaçant d'un bâtiment à l'autre, les étudiants et enseignants profitent d'un jeu visuel immersif.

Réalisée *in-situ*, les étudiants des options artistiques seront invités à participer à la réalisation de la fresque. J'ouvre ainsi mon processus créatif, les étudiants auront un accès privilégié avec l'intervention et pourront faire l'expérience concrète et physique, d'une réalisation d'une telle envergure*.

A l'intérieur, un wallpaper de 3 × 6 mètres, propose un changement de perspective sur la même image : inversé dans ses coloris, il présente un effet de jeu des complémentarités. Le vert de la nature est remplacé par un rose charnel. Extérieur intérieur, cet écho renforce la volonté artistique d'interroger la matière de notre monde, et la perception que nous en avons**.

L'art comme discipline, permet de stimuler l'ouverture de perceptions nouvelles, allant la vers des prises de consciences multiples.

*Ce travail de peinture collectif sera documenté en vidéo (au sol et par drone) afin de pouvoir partager cette création par différents médias.

**Le wallpaper peut accueillir les supports de communications du gymnase.

Concours d'intervention artistique : Maya Rochat « NATURE NEVER HURRIES »
Gymnase de Burier – Extension – La Tour-de-Peilz

32 m x 15 m
Fresque au sol
reliant les bâtiments
(terrasse)



En traversant cette fresque grand format, les motifs organiques intègrent le promeneur qui découvre des jeux de matières ajoutés dans la peinture même, activée par des reflets de lumière, créant une interaction avec la nature environnante.
La micro-structure de la peinture (pigments synthétiques) offre un dessin complexe et riche. Appelée à se transformer lentement par le temps, les tonalités créent un espace apaisant et inspirant cherchant à donner à la cour son sens initial - un lieu de vie et d'échange.

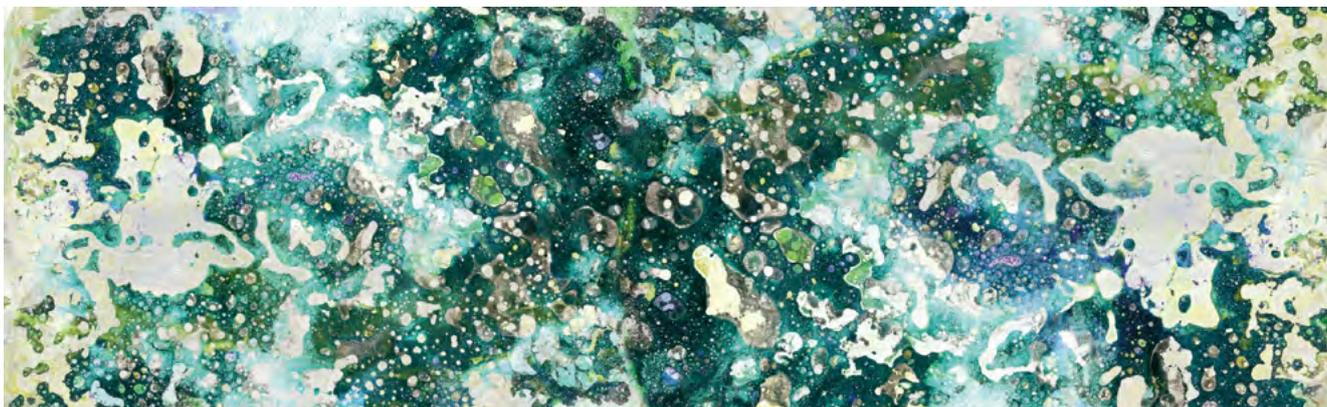


3 m X 6 m
Papier peint dans le
hall d'entrée

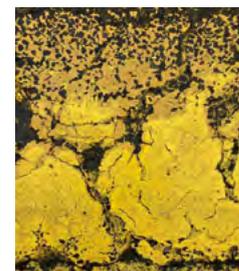
Le motif imprimé sur le papier peint est à l'origine de la grande fresque. Il révèle le processus de création et propose un changement de perspective sur l'image extérieure : inversé dans ses coloris, il fait appel à un jeu de complémentarités et renforce une volonté d'inviter à entrer, à observer et comprendre le monde qui nous entoure dans sa complexité.

(Le papier peint peut accueillir les supports de communications du gymnase).

Concours d'intervention artistique : Maya Rochat « NATURE NEVER HURRIES »
Gymnase de Burier – Extension – La Tour-de-Peilz



La peinture est destinée à vivre et à être modifiée avec le temps, une manière de garder la fresque vivante et de perpétuellement créer des nouveaux dessins.



Le duo Sandrine Pelletier & Olivier Meylan propose une douzaine de modules en forme de boutons, servant d'assise aux étudiant-e-s. D'un diamètre de 160 cm, les boutons sont réalisés en acier inox de différentes couleurs et disposent en leur centre d'espaces de végétation, reliés par des cordes synthétiques qui font office de fils. L'agrandissement de cet objet commun, qui évoque l'univers de la mode et de la pop culture, est envisagé comme une métaphore abstraite du fait de grandir. Des citations mêlant références classiques et héro-ine-s actuel-le-s inscrites sur le pourtour des boutons interrogent notre époque.

Le jury relève l'aboutissement technique de la proposition *Big Button*, dont les détails d'exécution sont d'un grand professionnalisme. Il apprécie la générosité des idées et des propos développés, mais estime néanmoins que l'intention artistique est confuse et ténue. Il doute également de la durabilité de l'intervention, tant du point de vue du matériau qu'au niveau du concept général. Pour ces raisons, le jury ne soutient pas l'exécution du projet et remercie Sandrine Pelletier et Olivier Meylan pour leur participation.

BIG BUTTON est un projet pour les élèves. Bien que parfaitement intégré au nouvel ensemble architectural, il s'adresse à eux en priorité à la fois de manière pragmatique et symbolique.

L'installation de 12 boutons géants offre aux élèves de nombreuses places assises en plein air qui sont autant de points d'attaches propices aux regroupements et la création de liens amicaux durables et sincères.

Les assises boutons apportent de la rondeur et des éléments de végétalisation en hommage à la nature alentour dans un espace très carré. Les boutons géants peints en trois couleurs véhiculent une esthétique pop et ludique. Nous proposons une couleur «laiton» directement inspirée de la façade du nouveau bâtiment à laquelle nous avons ajouté des boutons noirs et blancs dans le but de donner plus d'énergie à l'ensemble tout en restant sobre et élégant dans le rendu final.

L'installation *BIG BUTTON* interroge sur ce que signifie grandir et surtout grandir par l'éducation, l'affirmation de soi et la prise en compte des difficultés propres à son époque. Les citations à la fois drôles et sensibles de différentes personnalités féminines et masculines apposées sur le pourtour des boutons sont là pour montrer que les adultes (initiateurs du projet) ont aussi conscience de ces aspirations et les respectent. Voici quelques exemples choisis : «*Nous sommes en grève de l'école parce que nous, nous avons fait nos devoirs.*» de Greta Thunberg, ou encore «*Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser.*» du regretté Coluche ou encore «*Un enfant, un professeur, un livre, un crayon peuvent changer le monde.*» de la pakistanaise Malala Yousafzai.

BIG BUTTON

« Intervention artistique » Gymnase de Burier - extension

INTENTION

BIG BUTTON est un projet pour les élèves. Bien que parfaitement intégré au nouvel ensemble architectural, il s'adresse à eux en priorité à la fois de manière pragmatique et symbolique.

L'installation de 12 boutons géants offre aux élèves de nombreuses places assises en plein air qui sont autant de points d'attaches propices aux regroupements et à la création de liens amicaux durables et sincères.

Les assises boutons apportent de la rondeur dans un espace très carré. Elles véhiculent une esthétique pop et ludique tout en restant sobre et élégante. Les boutons géants interrogent sur ce que signifie grandir et surtout grandir par l'éducation, l'affirmation de soi et la prise en compte des difficultés propre de son époque.

Les citations à la fois drôles et sensibles de personnalités apposées sur le pourtour des boutons sont là pour montrer que les adultes (initiateurs du projet) ont aussi conscience de ces aspirations et les respectent.



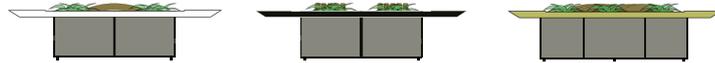
- "Nous sommes en grève de l'école parce que nous, nous avons fait nos devoirs."
Crista Thamborg
- "La beauté a été volée aux gens et leur est revendue comme luxe."
Eugène Ionesco
- "Un enfant, un professeur, un livre, un crayon peuvent changer le monde."
Malala Yousofzai
- "J'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé."
Cherif Sy
- "Il faut agir aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire."
Alain Berst
- "Plus inconnu que le Soldat inconnu : sa femme"
Une manifestante féministe
- "Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser."
Céleste
- "Comprendre, c'est pardonner."
Mme de Staël

REALISATION - VUES 2D

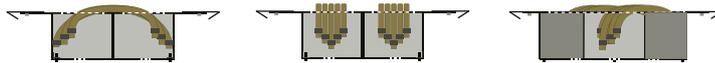
VUE DE DESSUS



VUE DE COTE



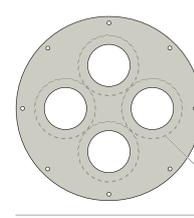
VUE EN COUPE



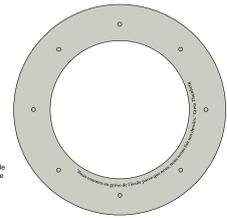
PIECES EN ACIER

SUPPORT CENTRAL

Acier inox 5mm, usinage et découpe au jet d'eau, peinture thérmomécanique 3 couleurs: noir, blanc et aspect satin.

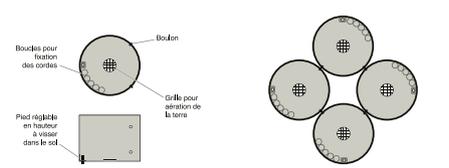


COURONNE DU BOUTON



SOCLE

4 cylindres de 45 cm de diamètre et 38 cm de haut boulonnés les uns aux autres et soudés au support central.



BIG BUTTON

« Intervention artistique » Gymnase de Burier - extension

PRODUCTION

Production de 12 assises en forme de bouton géant en acier inox peint d'environ 160 cm de diamètre par 40 cm de hauteur.

- Le projet **BIG BUTTON** offre aux élèves environ 120 places assises pour discuter entre amis, prendre son repas ou réviser ses leçons au soleil.
- Les trous par lesquels des cordes en chanvre synthétique imputrescible de 4 cm de diamètre représentant les fils des boutons sont végétalisés avec des plantes vivaces qui s'enroulent autour des cordes.
- Le socle du bouton en acier inox également est composé de 4 cylindres boulonnés entre eux formant autant de bacs à plantes.
- La zone où les élèves s'asseyaient est composée d'une couronne en acier inox boulonnée au support central. Outre une plus grande solidité par superposition de deux couches d'acier 5mm, il sera ainsi possible de repeindre ou de changer cette partie en cas d'usure ou de dégâts sans disposer toute l'assise pour réparation.
- Les socles sont vissés dans le sol en quatre points (au minimum). Des tiges réglables permettent la mise à niveau des assises boutons.
- Les boutons géants sont peints en 3 couleurs. Une couleur «laiton» directement inspirée de la façade du nouveau bâtiment à laquelle nous avons ajouté des boutons noirs et blancs dans le but de donner plus d'énergie à l'ensemble tout en restant sobre et élégant dans le rendu final.
- Des citations drôles ou sensibles de différentes personnalités féminines comme masculines au sujet de l'éducation, de notre époque ou de la relation à soi-même sont apposées sur la couronne des boutons géants.

DISPOSITION

- Les assises boutons sont installées sur la place et dans le hall d'entrée du bâtiment selon un schéma reproduisant la disposition des ouvertures de lumière pratiquées dans l'avant-toit végétalisé de l'extension du gymnase. (Cf. cercles bleus sur le plan ci-contre)
- Les assises boutons respectent ainsi la structure en diamants des places et bâtiments du gymnase, vu que les ouvertures rondes de l'avant-toit la respectent également.
- Les assises boutons respectent la zone d'exclusion pour les accès pompiers en rouge sur le plan ci-contre, ainsi que les accès aux bâtiments adjacents.

INSPIRATION



La guerre des boutons

Des petits boutons pour des petits enfants et de grands boutons pour de grands enfants.

Big (le film)

«Être grand» interroge sur le passage de l'enfance à l'âge adulte.



La mode

Le bouton est un élément iconique des Turners de la mode et du stylisme, mode d'expression pop par excellence et centre d'intérêt important chez les ados d'aujourd'hui.



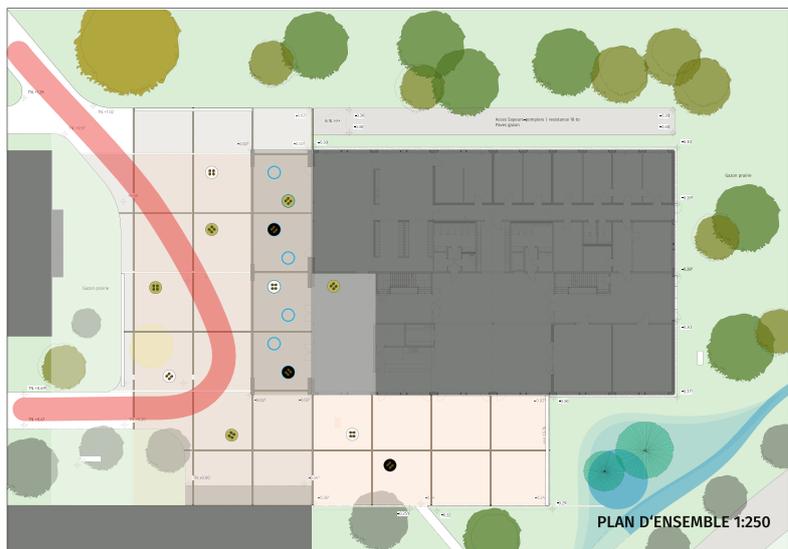
Agrandissement

Le changement d'échelle, une très bonne manière d'attirer l'attention bien comprise des publicitaires. Une allusion intéressante à l'univers marchand entourant les élèves au-delà de l'école.

Répétition

Un procédé classique, mais efficace pour signifier la difficulté d'être soi dans un ensemble, surtout à l'ère du copilotage, de la diffusion de masse et des «mêmes».

Sandrine Pelletier: 300 Russlan Dots



PLAN D'ENSEMBLE 1:250

05/2021 – EXTENSION SUR LE SITE DU GYMNASE DE BURIER – LA TOUR-DE-PEILZ

PUBLICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMMEUBLES ET DU PATRIMOINE

10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne